

SECTEUR BANQUES, ASSURANCES ET INSTITUTIONS DE MICRO-FINANCES

Réformes engagées

- Promulgation de la loi sur la libéralisation des assurances ;
- Adoption d'une loi bancaire très libérale et conforme aux standards internationaux ;

- Promulgation de la loi sur le crédit-bail en 2015 ;
- Promulgation de la loi sur les institutions de micro-finance en 2011 ;
- Promulgation de la nouvelle réglementation de change en 2014.

SECTEUR TOURISME

OBJECTIFS:

- Développer et appuyer le sous-secteur d'éco-tourisme ;
- Réhabiliter les sites touristiques et les aires protégées.



Potentialités

- 12 % du territoire érigés en aires protégées ;
- 7 parcs nationaux et 57 réserves ;
- Nombreux sites touristiques disponibles ;
- Présence de 4 espèces endémiques : Gorilles de montagne, Okapi, Bonobo et Paon congolais ;
- Variétés d'écosystème couvrant près de 145 millions d'hectares.

Opportunités d'investissement

- Réhabilitation et construction d'hôtels, restaurants, aires protégées et autres infrastructures touristiques ;
- Aménagement de nouveaux sites touristiques ;
- Modernisation des parcs nationaux et opportunité de cogestion ;
- Développement de l'éco-tourisme ;
- Construction d'un parc hôtelier dans le parc de Virunga et un site touristique ;
- Réhabilitation du jardin botanique de EALE à l'Equateur ;
- Création d'un transport touristique fluvial de plaisance ;
- Création de transport lacustre de plaisance et randonnée ;
- Installation des téléphériques dans les chaînes de Virunga et dans les sites volcaniques, avec hébergement et restauration ;
- Création des stations balnéaires avec aménagement de plages, berges d'accès et équipement de camping.

Réforme engagée

- Adoption en cours d'un Code de Tourisme très attractif.

SECTEUR NTIC

OBJECTIF:

- Construire une infrastructure nationale moderne de télécommunication.



Potentialités

- RDC, un Hub au coeur de l'Afrique ;
- Connexion de la RDC au câble à fibre optique à haut débit ;
- Marché d'environ 70 millions d'utilisateurs ;
- Taux de pénétration de la téléphonie mobile de 37 % et d'internet de 6 %.

Opportunités d'investissement

- Possibilité de création de nombreuses entreprises de développement d'applications informatiques et internet ;
- Déploiement des services internet de téléphonie mobile et fixe dans l'ensemble du territoire national ;

SECTEUR NTIC

Opportunités

- Implantation de cabines publiques ;
- Développement des entreprises de construction des infrastructures de télécommunication ;
- Informatisation des services publics et régies financières ;
- Création d'un réseau national de câble à fibre optique.

SECTEUR FORESTIER

OBJECTIF:

- Appuyer les projets d'investissement permettant de planter environ 3 millions d'hectares de forêt d'ici 2025.



Potentialités

- 150 millions ha, soit 47 % des forêts tropicales africaines et 6 % des réserves tropicales mondiales ;
- Plus de 1000 essences forestières identifiées ;
- Potentiel de production : 10.000.000 m³ de bois, par an en moyenne ;
- Superficie forestière : 150 millions d'ha ;



Réformes engagées

- Promulgation en 2002 de la Loi sur les télécommunications ;
- Création d'une haute autorité de régulation de télécommunication ;
- Ouverture totale du secteur à la concurrence.

- Superficie des forêts concédées : 11 millions d'ha.

Opportunités d'investissement :

- Investissement dans l'agro-foresterie ;
- Développement des industries de production de la pâte à papier ;
- Transformation industrielle du bois : sciage, déroulage, contre-plaqué, madriers, chevrons...
- Production de poteaux en bois pour lignes électriques ;
- Production et transport de grumes ;
- 16 concessions disponibles rendues par leurs anciens titulaires à l'Etat après le processus de conversion.

Réforme engagée

- Promulgation du Nouveau Code forestier en 2002.

Perspectives

- Levée du moratoire ;
- Lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite du bois ;
- Poursuite du processus d'aménagement forestier afin de garantir la gestion durable et rationnelle des forêts.



OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENT SECTORIELLES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SECTEUR DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

OBJECTIFS:

- Accroître de manière substantielle les capacités de production et de transport de l'énergie électrique ;
- Développer les infrastructures de distribution d'énergie électrique de manière à améliorer le taux de desserte en faveur des ménages ;
- Diversifier et développer des sources alternatives d'énergie.



Potentialités

- Potentiel hydroélectrique : 100 000 Mégawatts, représentent :
 - 23 % du potentiel mondial ;
 - 37 % du potentiel africain.
- Biocarburants : possibilités immenses de production ;
- Energies renouvelables : solaire, éolienne, biomasse et géothermique.

Opportunités d'investissement

- Construction de barrages hydroélectriques ;
- Construction de 4 autoroutes énergétiques panafricaines :
 - Inga-Cabinda (Angola) - Pointe-Noire -

SECTEUR AGRO-INDUSTRIEL

OBJECTIFS :

- Accroître la production des produits vivriers, maraîchers et pérennes ;
- Restaurer la sécurité alimentaire.



Potentialités

- 80 millions d'hectares des terres arables et 4 millions d'hectares des terres irrigables dont

- Gabon - Cameroun-Nigéria ;
- - Inga-Kolwezi-Zambie-Zimbabwé-RSA ;
- - Inga-Angola-Namibie-RSA-Botswana ;
- - Inga - Sud-Soudan - Egypte.
- Construction des centrales hydroélectriques de Wanie Rukula (688 MW), de Sombwe (186 MW), de Kalengwe (204 MW) et de Kamimbi/FUTA (53 MW) ;
- Réhabilitation et modernisation des Groupes G16 et G13 de INGA I et G24 d'Inga II ;
- Construction Inga III basse chute (4800 MW) ;
- Construction Inga III haute chute (3000 MW) ;
- 766 sites hydroélectriques identifiés pour la construction des centrales hydroélectriques ;
- Potentiel de production estimé à 44000 MW ;
- Transport, Distribution et Commercialisation.

Réformes engagées

- Promulgation de la Loi sur l'électricité en juin 2014 consacrant la libéralisation du secteur ;
- Institution d'une autorité de régulation d'électricité ;
- Transformation de la SNEL (Société Nationale d'Electricité) en société commerciale ;
- Accroissement envisagé du taux d'électricité du pays à 55 % à l'horizon 2050.

- seulement 10 % exploitées actuellement ;
- Vastes étendues de pâturages permettant d'élever plus de 40 millions de têtes de gros bétail ;
- Potentiel halieutique de 700 000 tonnes de poissons par an ;
- Climat varié et pluviométrie abondante (1000 mm par an) ;
- Grandes réserves d'eau douce.

Opportunités d'investissement

- Développement des industries de production avicole, porcine et bovine ;
- Développement des industries de pêche, pisciculture, leur transformation et conservation ;
- Développement de la Zone Economique Spéciale (ZES) de Maluku qui vise, entre autres, l'implantation des Industries de la filière agro-industrielle ;

- Développement des industries de cultures pérennes : café, cacao, thé, quinquina, hévéa, sucre et huile de palme ;
- Développement des industries de cultures vivrières : maïs, manioc, riz et soya ;
- Développement des activités économiques dans les parcs agro-industriels aménagés par l'Etat, dont celui de Bukanga-Lonzo qui est déjà opérationnel ;

SECTEUR HYDROCARBURES

OBJECTIF:

- Relance de la production des hydrocarbures et du gaz naturel, en vue de réduire le déficit énergétique.



Potentialités

- 6 % des réserves pétrolières d'Afrique, dont:
 - Bassin côtier : (5992 km², Province du Congo Central) ;
 - Bassin sédimentaire de la Cuvette Centrale: (800 000 km²), avec 32 blocs, non encore attribués.
 - Bassin de la branche Ouest du Rift Est africain ;

SECTEUR MINES

OBJECTIF :

Relance de la production minière en vue de soutenir la croissance et l'emploi.



- 22 parcs agro-industriels déjà identifiés, dont certains avec études de faisabilité ;
- Création d'un marché International de Kinshasa ;
- La mise en oeuvre prochaine de 2^{ème} parc agro-industriel à Luozi (Kongo-Central).

Réformes engagées

- Promulgation de la Loi agricole très incitative ;
- Signature d'un Décret très incitatif relatif au partenariat stratégique sur les chaînes de valeur.

- Graben Albertine (5 blocs, 1 ouvert à l'exploration) ;
- Graben Tanganyika (11 blocs) ;
- Lac Kivu (ouvert à l'exploitation du gaz méthane) ;
- Lac Moero ;
- Lac Upemba.

Opportunités d'investissement

- Certification des réserves pétrolières et gazières ;
- Prospection et exploration des bassins sédimentaires ;
- Exploitation du gaz méthane du Lac Kivu ;
- Construction d'un oléoduc traversant les bassins ;
- Construction des infrastructures de stockage ;
- Construction de raffineries ;
- Production de bitume routier dans le Kongo Central ;
- Stockage, Transport et Pipelines.

Réforme engagée

- Promulgation de la Loi n°15/012 du 1er Août 2015 portant régime général des Hydrocarbures.

Potentialités

- Filière Cuivre-Cobalt-Zinc ;
- Filière Diamant ;
- Filière de Nickel-Chrome ;
- Filière stannifère et accompagnateurs ;
- Filière aurifère ;
- Filière Bauxite et Phosphate ;
- Filière Fer-Manganèse.

Opportunités d'investissement

- Implantation des entités de traitement et de transformation des produits miniers ;
- Implantation de tailleries de Diamant, Raffineries d'or et des Fonderies de Minerais stannifères et accompagnateurs ;
- Implantation des industries de câbleries ;

- Existence de Zones de Recherches Géologiques, «ZRG» pour les travaux d'exploration et de développement des gîtes et indices probants de cassitérite, wolframite, coltan, or, diamant, cuivre, etc.

SECTEUR INFRASTRUCTURES

OBJECTIFS:

- Moderniser les infrastructures ferroviaires, aériennes et équipements aéroportuaires de sûreté et sécurité ;
- Entretien, aménager et baliser les voies navigables du pays.



Potentialités

- Réseau routier de 152.400 km, seuls 3 000 km revêtus ;
- Réseau ferroviaire de 5 033 km à réhabiliter totalement ;
- Réseau maritime, fluvial et lacustre de 16 238 km à baliser, draguer et exploiter ;
- 270 plateformes aéroportuaires à reconstruire ;

SECTEUR BANQUES, ASSURANCES ET INSTITUTIONS DE MICRO-FINANCES

OBJECTIF:

- Création d'institutions financières spécialisées et universalisation opérationnelle des banques existantes.



Potentialités

- Marché d'environ 70 millions d'habitants ;
- 18 banques commerciales ;
- 1 caisse d'Épargne ;
- 3 institutions financières spécialisées ;

Réformes engagées :

- Promulgation d'un nouveau Code minier en 2002 ;
- Création d'un cadastre minier en 2002.

- 2 ports maritimes internationaux à moderniser ;
- Plusieurs ports intérieurs à équiper et à draguer ;
- Routes d'interconnection des pôles économiques.

Opportunités d'investissement

- Construction du Port en Eau profonde à Banana ;
- Construction des lignes de chemin de fer dont celle de Banana-Matadi-Kinshasa-Ilebo ;
- Modernisation des voies ferrées de la SNCC et de la SCTP ;
- Modernisation et équipement des ports maritimes de Matadi et Boma ;
- Modernisation des ports intérieurs de la SCTP.

Réforme engagée

- Adoption en cours d'une loi sur le Partenariat Public Privé, permettant au secteur privé de procéder aux investissements relevant jadis de l'Etat.

- 3 établissements de monnaie électronique ;
- 2 coopératives d'épargne et de crédit ;
- 23 institutions de micro-finance ;
- 55 messageries et 15 bureaux de change ;
- Secteurs totalement ouverts à la concurrence ;

Opportunités d'investissement

- Création de banques d'affaires spécialisées : banque de développement, banque de « l'habitat, banques agricoles, etc ;
- Création d'un marché financier structuré ;
- Création des institutions de micro-finance dans l'arrière pays où vit plus de 70 % de la population, exclue du système bancaire formel ;
- Possibilité d'implantation des sociétés de leasing ;
- Possibilité de création des compagnies d'assurance, de réassurance, de mutuelle d'assurance et d'intermédiaire en assurance privées.